

COHORTE

Conformité à la Loi 25 et à la cybersécurité

Le CEB est heureux de vous offrir un programme clé en main vous permettant de vous conformer à la Loi 25 et de renforcer la cybersécurité de votre entreprise.

APERÇU DU PROGRAMME DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT :

Autodiagnostic :

- Identifier les renseignements personnels détenus par l'entreprise;
- Autoévaluation des mesures de sécurité en place.

Formation de groupe (1 journée) :

- Comprendre les nouvelles dispositions législatives de la Loi 25, ses différentes phases d'entrée en vigueur et les nouvelles obligations imposées en matière de protection des renseignements personnels;
- Comprendre les bases de la cybersécurité et évaluer les risques associés à une cyberattaque;
- Politiques encadrant les TI dans l'organisation et adoption de bonnes pratiques.

Accompagnement individuel :

- Rédaction des politiques et des pratiques personnalisées encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels (rédaction effectuée par un expert externe);
- Identification de l'architecture de données actuelle de l'entreprise;
- Mise en place de politiques visant à assurer la gestion de la sécurité et l'intervention en cas d'intrusion;
- Sensibilisation du personnel aux risques liés aux intrusions informatiques;
- Test d'hameçonnage.

FORMATEURS :

Me Daphné Lemaire, avocate, Bernier Beaudry inc.
M. Pierre Couillard, consultant TI, Solutions Informatiques PC

COÛT ET INSCRIPTION :

- **Coût du programme** : 2 500 \$ (+ taxes)*
- **Date de début** : 27 septembre 2023
- **Groupe de 12 entreprises** (possibilité de 2 représentants)
- **Information/inscription** : info@cebeauce.com

*Grâce au soutien financier de :  Chaudière-Appalaches
Économique
ESPACE ACCÉLÉRATION CROISSANCE

Qu'est-ce que la Loi 25?

Entrée en vigueur le 22 septembre 2022, la nouvelle Loi 25 prévoit une série d'obligations auxquelles les entreprises doivent adhérer afin de protéger les renseignements personnels de leurs clients. L'implantation de la Loi 25 s'effectue en 3 phases aux termes desquelles les entreprises devront se doter d'un plan d'action répondant aux différentes exigences.